1. **DÉCLARATION SUR LA PRIERE POUR LES MALADES ET LE TRAITEMENT MÉDICAL**

Ces dernières années, des cas ont été signalés au CACPE, à plusieurs reprises, où des patients d’Églises évangéliques (au sens large du mot) ont refusé de continuer à prendre leurs médicaments médicalement nécessaires, parfois avec une issue fatale. Ces rapports sont arrivés parfois de directions ou d’aumôniers d’hôpitaux, parfois d’Églises voisines.

Il semble que généralement on ait prié avec le patient pour la guérison et qu’on lui ait dit que continuer à prendre ses médicaments était un acte d’incrédulité et qu’il devait donc arrêter son traitement médical. Parfois on a seulement prié avec lui, mais c’était le patient lui-même qui a tiré la conclusion d’arrêter ses médicaments.

L’indication d’arrêter les médicaments après la prière, la plupart du temps, ne venait pas du pasteur. C’étaient parfois les membres de son Église, qui avaient prié pour le patient et lui avaient dit cela, parfois des prédicateurs itinérants qui visitaient l’Église occasionnellement, mais parfois aussi le pasteur.

Enfin il semble s’agir, dans la plupart des cas, d’Églises indépendantes qui ne sont pas membres du CACPE, et sur lesquelles le CACPE n’a donc pas autorité.

**DÉCLARATION SUR L’HONNEUR**

**« Les aumôniers et visiteurs hospitaliers du CACPE croient en la possibilité de la guérison de l’âme et du corps par la puissance de Dieu au moyen de la prière, selon l’exemple de Jésus et des Apôtres, mais ils ne s’opposent aucunement à la médecine. Ils ne déconseilleront dans aucun cas de consulter un médecin ; ils ne conseilleront dans aucun cas non plus d’arrêter un traitement médical. »**

Nom & Prénom : .......................................................................................................................................................

Date + mention « *lu et approuvé* »: ......................................................................…………………….……………………

Signature : ......................................................................

1. **DÉontologie entre les communautÉs**

La Commission Francophone de l’Aumônerie des Établissements Hospitaliers et Maisons de Soins et de Repos a été informée par certains patients que, parfois, des aumôniers ou visiteurs avaient tendance à pratiquer un prosélytisme communautaire ou de fédération (ou branche).

Nous ne pouvons cautionner un tel comportement de la part d’aumôniers ou visiteurs œuvrant dans les institutions hospitalières ou dans les maisons de repos et de soins sous la responsabilité de la Commission Francophone de l’Aumônerie des Établissements Hospitaliers et Maisons de Soins et de Repos, laquelle est mandatée par le CACPE

Tout patient rattaché/ou ayant été rattaché à une communauté de croyants doit être respecté.

* Si le patient est membre d’une communauté, l’aumônier ou le visiteur encouragera toujours le patient à continuer de fréquenter sa communauté d’origine et, si le patient le souhaite, établira le lien entre le patient et sa communauté d’origine.
* Si le patient s’est éloigné de sa communauté pour une raison « x », l’aumônier ou le visiteur peut éventuellement encourager (si c’est possible) le patient à reprendre contact avec sa propre communauté en vue de rétablir les liens fraternels et spirituels.
* Si le patient n’est rattaché à aucune communauté ou si le rattachement à sa communauté d’origine est devenu impossible, l’aumônier ou le visiteur peut, si le patient le souhaite, établir un contact avec une communauté de croyants, membre du CACPE. Le choix se fera en consultation avec le patient et la communauté pressentie d’une manière judicieuse.

Dans aucun cas, l’aumônier ou le visiteur ne pourra ni proposer ni inciter le patient à fréquenter ou adhérer à sa propre communauté (sauf cas particulier et/ou exceptionnel : unique paroisse dans la région, ...).

**DÉCLARATION SUR L’HONNEUR**

**« Les aumôniers et visiteurs hospitaliers du CACPE s’engagent sur l’honneur à ne jamais dénigrer la communauté d’origine du patient, à ne jamais proposer de fréquenter leur propre communauté prétextant qu’elle serait certainement plus adéquate, plus spirituelle ou plus propice pour le bien et l’équilibre du patient »**

Nom & Prénom : .......................................................................................................................................................

Date + mention « *lu et approuvé* »: ......................................................................…………………….……………………

Signature : ......................................................................